

MAIRIE DE DOUAINS

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Mardi 22 janvier 2019

L'an deux mil dix-neuf, le vingt-deux janvier à 20h00, le Conseil Municipal légalement convoqué en date du quinze janvier deux mil dix-neuf, s'est réuni à la mairie, en séance publique sous la présidence de Madame COUÂNON Catherine, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

Mme Catherine COUÂNON, Maire

MM Bernard UGUEN, Ulric SERRANO, adjoints

MM Dominique TIRON, Jean-Louis GUETTARD, Philippe UHGETTO

Monsieur Serrano est parti à 21h55

Etaient absents excusés :

Sandrine PRUNIER BOSSION ayant donnée pouvoir à Catherine COUÂNON

MM Vincent LEROY, Philippe MARIE, Michel LE MORVAN

Bernard UGUEN a été élu secrétaire de séance,

Le compte rendu du Conseil Municipal du 04 décembre 2018 est approuvé.

Madame Le Maire informe le Conseil avoir reçu un courrier de SNA pour délibérer sur la modification statutaire et demande à l'ajouter à l'ordre du jour.

Les conseillers municipaux acceptent à l'unanimité.

DELIBERATIONS

- **Seine Normandie Agglomération – modification statutaire (delib n°01.2019)**

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L5211-17 ;

Vu l'arrêté préfectoral n°DÉLE/BCLI/2018-44 du 11 décembre 2018 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération Seine Normandie Agglomération ;

Vu la délibération n°CC/18-192 du conseil communautaire de Seine Normandie Agglomération en date du 20 décembre 2018, portant modification statutaire, notifiée aux communes par courrier du 14 janvier 2019 ;

Vu le rapport de présentation du Maire ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal,

DECIDE

Article 1 : D'approuver les statuts modifiés de Seine Normandie Agglomération, tels qu'annexés à la présente délibération.

Article 2 : En vertu de l'article R.421-1 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de ROUEN dans un délai de deux mois à compter de son affichage.

Article 3 : La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs et ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet, à Monsieur le Trésorier et à Monsieur le Président de Seine Normandie Agglomération.

Article 4 : Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

SNA

- Atelier de concertation du plan Climat Air Energie Territorial – Tirage au sort d'habitants.

Seine Normandie Agglomération s'est lancée dans la définition de son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), véritable feuille de route du territoire en matière de développement durable.

Ce PCAET contiendra un ensemble d'actions visant à engager et dynamiser la transition énergétique et écologique de l'agglomération, avec pour objectif :

- la réduction de 50% de notre consommation d'énergie à l'horizon 2040 ;
- la couverture de nos besoins énergétiques par des énergies renouvelables.

Ce plan d'action est d'atteindre des objectifs fixés, et ne peuvent se réaliser sans la participation active des habitants du territoire.

Il est donc demandé au Conseil Municipal de tirer au sort 5 habitants.

Madame Le Maire propose à 5 élus de donner les nombres qui seront pris sur la liste électorale.

Les numéros sont

- 10 : Madame AUZOUT Chantal (épouse GUAIGNIER)
- 60 : Monsieur BOUCHER David
- 143 : Monsieur ERMACORA Guy
- 163 : Madame GALLOT Carole (épouse UHGETTO)
- 416 : Monsieur ZIMMERMANN Henri

Ces 5 habitants recevront par la suite un courrier de l'agglomération les invitant à participer à un atelier de concertation qui se tiendra dans le courant du premier trimestre.

- Maison place de l'Eglise

Suite aux retours des avis des habitants de Douains, le projet de commerce multi services remporte la majorité

Madame Le Maire a donc sollicité Seine Normandie Agglomération, pour l'étude de faisabilité d'un commerce multi services.

L'objectif est donc de créer un commerce de proximité et d'offrir une gamme de services aux habitants (petite épicerie, service bureautique, postal, point presse, dépôt pain ...) ainsi que de réhabiliter et valoriser une maison du patrimoine en lui donnant une véritable fonction.

Le coût de l'investissement 250 000 euros, possible subvention du DETR d'environ 40%.

Madame Le Maire demande aux élus de réfléchir pour le prochain conseil au devenir final de cette maison :

- Uniquement un commerce rez de chaussé et étage
- Un commerce au rez de chaussé et un logement à l'étage.

Un appel à candidature pour les habitants de Douains va être lancé pour savoir si un habitant ou habitante serait intéressé pour tenir ce commerce. Après cette consultation on pourra définir si on ne fait qu'un commerce, ou s'il faut prévoir un logement au premier étage

- **Rapport d'activité 2017.**

Madame Le Maire avait envoyé par mail le rapport d'activité 2017 de la SNA.
Le conseil n'a aucune remarque à faire.

FINANCES

Tracteur Tondeuse :

Madame Le Maire rappelle que le tracteur tondeuse de la commune ne fonctionne plus, la culasse est Hors Service.

Des devis ont été établis :

- Culasse neuve : 3 069.47 €
- Culasse occasion : 723.87 €
- Tracteur tondeuse neuf les tarifs varient de 25 684 € à 30 382 €

Si le choix se tourne vers l'achat d'un tracteur tondeuse neuf, de possible subventions peuvent être allouées.

Monsieur Guettard demande pour le prochain conseil à quel prix avait été acheté le tracteur tondeuse.

Monsieur Tiron demande pour le prochain conseil le montant des travaux réalisés sur les 3 dernières années sur ce tracteur.

Camion Benne.

Madame Le Maire rappelle que la commune n'a plus de camion benne. Plusieurs devis ont été fait, dont un en Location avec Option d'Achat.

Il est demandé de voir avec la trésorerie si la commune peut faire une LOA

Voir les possibles subventions si nous en achetons un neuf.

Eglise.

Les cloches de l'Eglise ne peuvent plus sonner.

Madame Le Maire va faire un devis pour le présenter au budget.

La pendule de l'Eglise n'est plus à l'heure et ne sonne plus. Madame Le Maire va demander à Jérôme de faire le nécessaire

Les Restes à Réaliser 2018.

Il y a 7 518.52 € de reste à réaliser en dépenses (PLU) et 5 000 € en recettes (vente des chemins)

Madame Le Maire informe le conseil que dans certaine commune, à la demande des administrés, il y a une réunion budget pour présenter celui-ci aux habitants. Le conseil Municipal est favorable à cette démarche si la demande est faite en mairie.

Monsieur Guettard demande la présence du trésorier si cette réunion devait avoir lieu.

RD181. Desserte des Normandie Parc sud.

Madame Le Maire a demandé de ne plus traverser la zone sud et a demandé la création d'un giratoire au niveau de l'ancien tracé de la RD 75 (auberge de Brécourt).

Le conseil municipal est d'accord pour cette proposition, malheureusement cette proposition n'a pas reçu un avis favorable du Conseil Départemental on nous propose de faire circuler les véhicules sur le tracé de la RD 75 en sens unique en allant vers Vernon en empruntant un nouveau tracé de la RD 75, le retour se ferait par un rond-point créé au droit de la RD 181 et RD 533 il y aurait un renforcement de la RD533. Les conseillers demandent que cette route soit aussi élargie, car on ne passe pas à 2 véhicules dans les virages.

Monsieur Tiron demande le coût d'un rond-point.

Monsieur Guettard demande s'il est possible de finalement passer la zone sud en terrains agricoles.

Madame le Maire va donc faire un retour sur les avis émis lors de la prochaine réunion avec le Conseil Départemental.

Mc Arthur Glen

Madame Le Maire a reçu les deux représentants de Mc Arthur Glen en Mairie.

Madame Le Maire informe que la commune ne peut pas prétendre aux mêmes avantages financiers que les villes d'Evreux et Vernon, car aucun commerce n'est implanté sur Douains et nous percevons les impôts sur le foncier bâti et non bâti.

Monsieur Uguen demande à prendre contact avec le trésorier pour connaître la somme que pourrait percevoir la commune avec les impôts fonciers.

Madame Le Maire a proposé dans un premier temps :

- L'installation au sein de la commune de la vidéo surveillance
- La création d'un city stade
- Création de vestiaire neuf pour le foot
- Investissement en décorations de Noël

Madame le Maire demande aux conseillers de réfléchir à d'autres propositions pour le prochain conseil.

BILAN COMMISSIONS

- Commission travaux

Travaux qui vont être chiffrés et présentés à la commission finances :

- Aménagement des allées du cimetière
- Transformation, maison place de l'Eglise
- Eclairage rue du désert
- Portail électrique à la salle communal

- CCAS

Noël des enfants s'est bien passé, un peu plus de monde que l'année dernière, par contre présence de très peu d'anciens.

La galette des rois a eu lieu le dimanche 20 janvier autour d'un conte. Cette manifestation a regroupé une quarantaine de personnes.

- Commission animation

Le marché de Noël s'est très bien passé, beaucoup de visiteurs, malheureusement un gros coup de vent a cassé des tonnelles... la soirée s'est terminée autour d'une paëlla avec tous les bénévoles.

Le loto, complet, de beaux lots ont été gagnés.

Monsieur Uhgetto est en train de créer un Comité des fêtes pour cette année.

- **Foot**

Madame le Maire rappelle qu'il devient urgent d'installer les buts de foot financés par la commune en 2018, car les buts actuels ne sont pas réglementaires.

- **Commémoration**

Monsieur Guettard prévoit une réunion de 12 février 2019, pour l'organisation de la journée des combats de Front de Seine qui aura lieu en Juin prochain.

DIVERS

Un courrier a été reçu en mairie, une réclamation d'un administré, concernant le rejet des eaux usées dans les trottoirs et caniveaux de la commune. Madame Le Maire va faire le nécessaire afin de rappeler la réglementation à ce sujet.

Suite à la demande du Maire de la commune de la Heunière, Madame Le Maire a fait un courrier aux habitants rue de la mare à Jouy concernant les stationnements sur les accotements de cette rue.

Au final, aucun de nos habitants étaient concernés par ce courriers (ce sont les habitants de la Heunière qui garaient leur véhicule du côté Douains)

La commune a rencontré un problème avec la société de transport qui chargeait les betteraves de la SCEA Maignel, en effet, les transporteurs ont détérioré la rue de la sablonnière. Madame Le Maire est en contact avec Monsieur Henry afin de solutionner ce problème et remettre la route rapidement en état.

Madame Le Maire a reçu une demande de Clémentine PINTO pour organiser des concerts dans l'Eglise de Douains. Le conseil Municipal est favorable à cette demande. Madame Le Maire va se renseigner auprès de la paroisse quant à la démarche à faire pour valider cette demande

Madame Le Maire informe le Conseil Municipal qu'un cahier de doléances a été ouvert le 09 décembre 2018 afin que chacun y dépose son écrit.

Madame Le Maire demande aux conseillers s'ils sont favorables à la mise en place d'un débat citoyen avec les habitants et les Gilets Jaunes. Le Conseil municipal y est favorable. Un boitage sera prochainement fait afin d'avoir l'avis de la population.

Monsieur Dominique Tiron informe aux conseillers qu'une habitante rue des Métreaux est agressive verbalement et physiquement envers d'autres habitants et demande à madame le Maire d'intervenir. Malheureusement, cette situation relevant du domaine privé Madame Le Maire ne peut rien faire et invite les personnes concernées à aller déposer plainte à la gendarmerie de Gaillon.

Monsieur Uguen demande s'il est possible d'avoir une police municipale sur la commune de Douains. Madame Le Maire va se renseigner.

Fin de la séance 23h45

Le maire
Catherine COUÂNON

